



Syndicat
de la Diège

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SYNDICAT DE LA DIEGE**

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

ID : 019-200078947-20260210-2026_02_10_12-DE

L'an deux mille vingt-six, le dix février à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

PRESENTS : voir la liste des délégués présents en annexe

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-François LOGE

Date de convocation : 21/01/2026

Membres en exercice : 134	Présents : 89	Votants : 89	Pour : 89	Abstention : 0	Contre : 0
----------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-----------------------	-------------------

Référence DIEGE :	2026-02-10-12
--------------------------	----------------------

Objet :	Vote du budget primitif 2026 - Budget annexe assainissement collectif
----------------	--

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Monsieur le Président présente à l'assemblée le budget primitif 2026 du budget annexe assainissement collectif qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à 308 096,37 €,
- En section d'investissement à 342 514,15 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité :

1. ADOPTENT le budget primitif 2026 du budget annexe assainissement collectif.

Fait et délibéré à USSEL,
Le 10/02/2026
Le Président du Syndicat,
Pierre CHEVALIER

